

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 16 juin 2021

16. Réponse à l'interpellation PVN (S. Flückiger) « Notre eau potable est-elle désormais sécurisée ? » (C. Frioud Auchlin)

Suite à cette interpellation, afin de fournir une réponse officielle au Législatif neuvevillois, le Syndicat de communes Service des eaux TLN a été sollicité pour apporter les renseignements requis.

Ainsi, nous joignons au présent message la lettre du syndicat susmentionné.

Pour rappel, la Commune de La Neuveville a délégué en 2013 la tâche de l'approvisionnement en eau potable au Syndicat de communes Services des eaux TLN, raison pour laquelle la prise de position lui appartient.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexe : ment.